

Reprendre des morceaux de musiques

Par djohan, le 09/07/2008 à 14:16

Bonjour,

je suis étudiant. Je souhaite faire le 4L Trophy (raid humanitaire). Pour cela, je dois financer mon aventure par différents moyens (sponsors...).

Premièrement, je joue à la guitare des morceaux de Manu Chao. Je suis prêt à jouer dans la rue d'une station balnéaire cet été dans le but de gagner un peu d'argent pour l'association que j'ai montée pour le 4L trophy et financer mon périple. Ai-je le droit de jouer comme ça dans la rue ? Y-a t'il des autorisations à obtenir de la part de la ville ? de la part des organismes de protection intellectuelle ?

Deuxièmement, j'ai eu un contact avec une marque de vêtements. Le reponsable est prêt à me donner une partie de sa collection pour que je puisse d'une part faire des dons aux enfants marocains, mais aussi pour les revendre dans le but de financer mon propre projet. Aije le droit de revendre ces vêtements à plus bas prix, avec son autorisation ?